



## Ville de **PINCOURT**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **mardi, le 14 juillet 2009**, à 19 h 30, selon la loi et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Michel Kandyba

Madame et messieurs les conseillers Stéphane Boyer, Claude Comeau, André D'Aragon, Marie-Andrée G. Laliberté, Jim Miron et Michel Pratte

Sont aussi présents: M<sup>me</sup> Nicole Drouin, greffière et M. Michel Perrier, directeur général

- |             |   |
|-------------|---|
| 2009-07-201 | <p><b>SUJET: <u>OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUILLET 2009</u></b></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller<br/>APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller<br/>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>À 19 h30, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juillet 2009.</p>  |
| 2009-07-202 | <p><b>SUJET: <u>DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUIN 2009</u></b></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller<br/>APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller<br/>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 9 juin 2009, copies dudit procès-verbal ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.</p> |
| 2009-07-203 | <p><b>SUJET: <u>APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUIN 2009</u></b></p> <p>PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller<br/>APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller<br/>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>D'approuver le procès-verbal de la séance du 9 juin 2009.</p>  |
| 2009-07-204 | <p><b>SUJET: <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES</u></b></p> <p>Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 4.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est</p> <p>PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller<br/>APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller<br/>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p>   |



## Ville de **PINCOURT**

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de juin 2009 conformément à l'article 6.2 du Règlement numéro 716 (liste numéro MP-2009-07).

2009-07-205

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

---

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des contrats qu'il a autorisés pour le mois de juin 2009 conformément à l'article 6.3 du Règlement numéro 716 (liste numéro C-2009-07).

2009-07-206

SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUIN 2009

---

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des transferts budgétaires qu'il a autorisés pour le mois de juin 2009 conformément au Règlement numéro 716.

2009-07-207

SUJET: DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 3 du Règlement numéro 716 – Règlement de délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de juin 2009 conformément à l'article 6.1 du Règlement numéro 716.



## Ville de **PINCOURT**

- 2009-07-208      **SUJET: RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE POUR « REMBOURSEMENT DES FRAIS JURIDIQUES » POUR LA PÉRIODE DU 1ER JUILLET 2009 AU 1ER JUILLET 2010**
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner le renouvellement du contrat d'assurance « remboursement des frais juridiques » pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 1<sup>er</sup> juillet 2010 à la firme BF Lorenzetti & associés pour un montant de 1 921.25 \$, taxes en sus.
- De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires d'assurance des services de la Ville.
- 2009-07-209      **SUJET: MANDAT À LA FIRME INSPEC-SOL INC. POUR L'ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE LA PISCINE MUNICIPALE ET DE LA BARBOTEUSE**
- PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'octroi d'un mandat à la compagnie Inspec-Sol inc. au montant de 1 693,13 \$, toutes taxes incluses, pour l'évaluation de l'état de la piscine municipale et de la barboteuse.
- Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé et soit imputée au poste 02-740-00-522.
- 2009-07-210      **SUJET: AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NO 2009-03-100 « AUTORISATION AUX PROCUREURS DE LA VILLE DE TRANSFÉRER UNE PARTIE DU DOSSIER DU COMPLEXE SPORTIF ET CULTUREL RÉGIONAL – ÎLE PERROT »**
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'amender la résolution n° 2009-03-100 « Autorisation aux procureurs de la Ville de transférer une partie du dossier du complexe sportif et culturel régional – Île Perrot » en ajoutant : « Que cette dépense soit financée par le surplus non réservé ».
- 2009-07-211      **SUJET : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA VILLE DE PINCOURT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008**
- PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



## Ville de **PINCOURT**

De reconnaître le dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur de la Ville de Pincourt pour l'exercice financier 2008.

2009-07-212

SUJET: DÉPÔT DES COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des comptes rendus ci-après énumérés des commissions du conseil municipal:

Commission administrative :

- 22 juin 2009

Commission de développement et de services aux citoyens :  
(aucun)

Commission de sécurité publique :

- 8 juin 2009

Commission technique:

- 19 mai 2009
- 16 juin 2009

Comité consultatif d'urbanisme :

- 26 juin 2009

2009-07-213

SUJET: APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 112 DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE PERROT – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 12 587 900 \$ AINSI QUE LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET LES TRAVAUX NÉCESSAIRES AUX FINS DE LA MISE AUX NORMES DE L'USINE DE FILTRATION PHASE II

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt approuve le Règlement numéro 112 de la Régie de l'eau de l'Île Perrot intitulé « Règlement décrétant un emprunt de 12 587 900 \$ ainsi que la réalisation des plans et devis et les travaux nécessaires aux fins de la mise aux normes de l'usine de filtration phase II ».



## Ville de **PINCOURT**

- 2009-07-214      **SUJET: RAPPORT DU JOUR DE CONSULTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 800**
- PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt par la greffière de la Ville du rapport du jour de consultation concernant le règlement numéro 800 intitulé « Règlement autorisant la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux sur les rues Bellevue, 8<sup>e</sup> Avenue, 9<sup>e</sup> Avenue, place des Ormes et Mgr-Langlois, ainsi que la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux et les honoraires professionnels, et décrétant à ces fins des dépenses et un emprunt n'excédant pas 1 320 400 \$ ».
- 2009-07-215      **SUJET: ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-2 – MODIFICATION DE ZONAGE – ZONES H1-09 ET MN6-01**
- PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter le second projet de règlement numéro 780-2 - Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 780, tel qu'amendé, de façon à :
- permettre dans la zone H1-09 l'habitation de la classe d'usages h1 unifamiliale en rangée;
  - permettre dans la zone H1-09 l'habitation de la classe d'usages h1 unifamiliale jumelée;
  - modifier la délimitation de la zone MN6-01
- 2009-07-216      **AVIS DE MOTION – MODIFICATION DE ZONAGE – ZONES H1-09 ET MN6-01**
- Monsieur le conseiller Michel Pratte annonce qu'un règlement amendant le règlement de zonage numéro 780 de façon à permettre dans la zone H1-09 l'habitation de la classe d'usages h1 unifamiliale en rangée, permettre dans la zone H1-09 l'habitation de la classe d'usages h1 unifamiliale jumelée et modifier la délimitation de la zone MN6-01 sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.



## Ville de **PINCOURT**

- 2009-07-217      AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 751 ET 751-1 – RMH 110 SUR LES SYSTÈMES D'ALARME
- Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement remplaçant les Règlements n<sup>os</sup> 751 et 751-1 – RMH 110 sur les systèmes d'alarme sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2009-07-218      AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 752 – RMH 220 RELATIF AUX COLPORTEURS ET AUX COMMERÇANTS ITINÉRANTS
- Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement remplaçant le Règlement n<sup>o</sup> 752 – RMH 220 relatif aux colporteurs et aux commerçants itinérants sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2009-07-219      AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LES RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 753 ET 753-1 – RMH 299 SUR LES VENTES DE GARAGE ET VENTES TEMPORAIRES
- Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement remplaçant les Règlements n<sup>os</sup> 753 et 753-1 – RMH 299 sur les ventes de garage et ventes temporaires sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2009-07-220      AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 754 – RMH 330 RELATIF AU STATIONNEMENT
- Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement remplaçant le Règlement n<sup>o</sup> 754 – RMH 330 relatif au stationnement sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2009-07-221      AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 755 – RMH 399 RELATIF À LA CIRCULATION
- Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement remplaçant le Règlement n<sup>o</sup> 755 – RMH 399 relatif à la circulation sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2009-07-222      AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 756 – RMH 450 SUR LES NUISANCES
- Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement remplaçant le Règlement n<sup>o</sup> 756 – RMH 450 sur les nuisances sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.



## Ville de **PINCOURT**

2009-07-223

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT N° 757  
– RMH 460 CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET  
L'ORDRE

---

Monsieur le conseiller Stéphane Boyer annonce qu'un règlement remplaçant le Règlement n° 757 – RMH 460 concernant la sécurité, la paix et l'ordre sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

2009-07-224

Amendée par  
résolution n°  
2009-08-268

SUJET: PAIEMENTS MENSUELS – JUILLET 2009

PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la trésorière à payer les décomptes progressifs et les factures d'honoraires professionnels suivants :

A) LES EXCAVATIONS GILBERT THÉÔRET INC.

Pour le projet GEN-39-0940, la somme de 1 128,75 \$ pour le décompte progressif n° 8, représentant le paiement final, pour les travaux de réfection d'une partie du chemin Duhamel entre l'impasse Saint-Pierre et les limites de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Que cette dépense soit imputée au règlement numéro 771.

B) CDGU INC.

Pour le projet GEN-2009-304-02, la somme de 12 980,63 \$ pour le décompte progressif n° 1, représentant le paiement de la facture no 069-069-05a, pour les honoraires professionnels de génie dans le projet d'aménagement du parc Bellevue.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-411.

2009-07-225

Amendée par  
résolution n°  
2009-08-264

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ –  
HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES POUR DES SERVICES DE  
GÉNIE DANS LE PROJET DE L'AVENUE LUSSIER, DE LA  
7E AVENUE ET DU BOULEVARD CARDINAL-LÉGER

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement à Genivar Société en commandite de la facture n° 95730 au montant de 22 575 \$ représentant les honoraires supplémentaires pour les services professionnels de génie et de surveillance des travaux dans le projet de réfection de l'avenue Lussier, de la 7<sup>e</sup> Avenue et d'une partie de Boulevard Cardinal-Léger, projet n° 08-020.



## Ville de **PINCOURT**

Que cette dépense soit financée par le surplus réservé et soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-527.

2009-07-226

Amendée par  
résolution n°  
2009-08-265

SUJET: DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ –  
ENSEIGNES POUR L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement à Signalisation Séri-Vigie inc. de la facture n° 2174 au montant de 2 167,20 \$ pour la réalisation de deux enseignes pour l'église Notre-Dame-de-Lorette dans le cadre du projet de réfection de l'avenue Lussier, de la 7<sup>e</sup> Avenue et d'une partie de Boulevard Cardinal-Léger, projet n° 08-020.

Que cette dépense soit financée par le surplus réservé et soit imputée au poste budgétaire 02-401-10-527.

2009-07-227

SUJET: JOURNÉE DES POMPIERS – 8 AOÛT 2009

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la Journée des pompiers du 8 août 2009 comme activité spéciale à la Ville de Pincourt.

D'autoriser une parade de camions d'incendie et de véhicules d'urgence dans les rues de Pincourt le samedi 8 août 2009, selon le plan déposé par l'Association des pompiers volontaires de Pincourt.

D'autoriser la présence de jeux, d'animaux et de véhicules motorisés au parc Bellevue pour le montage, la réalisation et le démontage de l'événement.

D'autoriser le lancement de pièces pyrotechniques et la vente de rafraîchissements et de produits alimentaires.

D'autoriser la fin des activités au parc Bellevue au plus tard à minuit le samedi 8 août 2009.

De transmettre une requête à la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité lors de l'événement.

2009-07-228

SUJET: NOMINATION DE DEUX LIEUTENANTS INTÉRIMAIRES AUX  
SERVICES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ INCENDIE

Suite aux résultats du concours tenu en avril et mai 2009, il est



## Ville de **PINCOURT**

PROPOSÉ PAR M. André D'Aragon, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la nomination de monsieur Stéphane Séguin, chef de Division prévention et monsieur Michel Watier, pompier volontaire à la Ville de Pincourt, au poste de lieutenants intérimaires des Services d'urgence et de sécurité incendie de la Ville de Pincourt.

2009-07-229

SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 745, CHEMIN DUHAMEL (LOT 1 720 857) – RÉDUCTION DE LA LARGEUR MINIMALE D'UN TERRAIN

PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et de refuser la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la largeur minimale d'un terrain au 745, chemin Duhamel (lot 1 720 857).

2009-07-230

SUJET: DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 33, PLACE BOIS-SOLEIL (LOT 1 721 059) – RÉDUCTION DE LA MARGE LATÉRALE GAUCHE

PROPOSÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
APPUYÉ PAR M. Claude Comeau, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser la greffière à procéder selon l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant la réduction de la marge latérale gauche à 2,3 mètres au 33, place Bois-Soleil (lot 1 721 059).

2009-07-231

SUJET: AUTORISATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 9 – PROJET SOMMET BOISÉ, PHASE 3A, 3B ET 3C

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement du décompte progressif no 9 représentant la libération des diverses retenues dans le projet GEN-2005-300, Sommet boisé, phase 3A, 3B et 3C à Développement VAM inc. au montant de 29 704,28 \$.

Que cette dépense soit imputée au règlement numéro 767.



## Ville de **PINCOURT**

2009-07-232

**SUJET: DEMANDE DE MODIFICATION AU PLAN PRÉLIMINAIRE DE PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 20 ET DE RETRAIT DE LA CLAUSE DE NON-ACCESSIBILITÉ DES TERRAINS RÉSIDUELS**

---

Considérant le dépôt du plan préliminaire de parachèvement de l'autoroute 20 par le Ministère des Transports du Québec;

Considérant la lettre transmise à la direction de l'Ouest-de-la-Montérégie par la Ville de Pincourt le 2 juin 2009, il est

**PROPOSÉ PAR M. Stéphane Boyer, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De demander au Ministère des Transports du Québec (MTQ) de modifier le plan préliminaire de parachèvement de l'autoroute 20 afin de prévoir une bretelle d'accès sur l'autoroute 20 en direction est à l'intersection du boulevard de l'Île;

De demander également au MTQ de lever la clause de non-accessibilité complète des terrains résiduels en bordure des ouvrages lui appartenant pour ne maintenir cette clause qu'en bordure des entrées et sorties du réseau national et de la collectrice à laquelle l'accès est relié.

De transmettre copie de cette résolution à la Ministre des Transports du Québec, madame Julie Boulet, à la directrice de la Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie du Ministère des Transports, madame Joceline Béland, ainsi qu'au député de Vaudreuil, monsieur Yvon Marcoux.

2009-07-233

**SUJET: AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES - SERVICES PROFESSIONNELS DE GÉNIE – PROJET DE MISE À NIVEAU DE L'USINE D'ÉPURATION, PHASE 1 – PROJET SPÉCIAL GEN-2008-312**

---

**PROPOSÉ PAR M. Jim Miron, conseiller  
APPUYÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le directeur des Services techniques à aller en appel d'offres pour les services professionnels de génie concernant le projet de mise à niveau de l'usine d'épuration, phase 1 – projet spécial GEN-2008-312.

### PÉRIODE DE QUESTIONS:

La période de questions a débuté à 19h55 et s'est terminée à 21h03.



## Ville de **PINCOURT**

2009-07-234

SUJET: LEVÉE DE LA SÉANCE DU 14 JUILLET 2009

PROPOSÉ PAR M. Michel Pratte, conseiller  
APPUYÉ PAR Mme Marie-Andrée G. Laliberté, conseillère  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 21h04, de lever la séance du 14 juillet 2009.

---

MICHEL KANDYBA, MAIRE

---

NICOLE DROUIN, GREFFIÈRE